

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 2

Rubrik: Revue de presse franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

Au cours du mois de février, la presse française a publié quelques articles sur la situation ou les possibilités de certaines industries suisses. Au-dessus de ces études, d'une portée forcément limitée, on peut placer les idées très générales sur la Suisse, développées par le maréchal Pétain dans un discours dont nous reproduisons un extrait plus loin.

La presse suisse suit pas à pas l'évolution de l'économie française. Entre autres, les articles de la « Nouvelle Gazette de Zurich » témoignent d'une grande connaissance des problèmes français.

Les événements économiques suisses vus par la presse française

Le Temps

du 4 février donne un compte rendu très complet de l'inauguration, intervenue le 3 février, du cours de défense nationale créé à l'Ecole libre des Sciences politiques, à Paris. Le maréchal Pétain, qui présidait la séance, a fait allusion dans son discours à la Suisse; il s'est exprimé dans ces termes :

« ... Pendant l'automne 1937, le Gouvernement suisse me fit l'honneur de m'inviter à suivre les manœuvres de la division de Lausanne.

« La notion principale que j'ai retirée de ces manœuvres est celle de l'union étroite de l'armée et de la nation : on peut dire que l'armée suisse est la nation elle-même.

« Le maréchal Pétain souligne que ce sont les classes cultivées de la nation qui, en Suisse, tiennent à former les cadres de l'armée. Bien plus, il apparaît à l'évidence que la culture générale pour les Suisses n'est pas complète si elle ne s'accompagne d'une culture militaire étendue. C'est cette idée que le maréchal veut placer en tête du cours.

« La guerre, dit-il, intéresse aujourd'hui, non seulement l'activité militaire, mais encore les activités diplomatiques, économiques, financières du pays... »

la JOURNÉE INDUSTRIELLE

consacre, dans ses numéros des 11 et 12 février, deux articles à la Suisse, respectivement intitulés « Le problème du minerai

de fer en Suisse » et « Le marché suisse des filés de laine »

Du premier, nous extrayons les passages suivants :

« En présence des tendances autarciques qui se manifestent actuellement dans tous les pays, la Suisse a été amenée à étudier si elle n'avait pas intérêt à transformer son minerai de fer plutôt que de continuer à l'exporter vers l'Allemagne. »

« ... La production de fonte en Suisse soulève un problème technique et un problème économique. Les projets qui ont été proposés jusqu'à maintenant n'ont pas apporté une solution satisfaisante qui permette d'envisager des avantages économiques certains pour le pays... »

Dans le second, nous notons cette constatation :

« ... Cependant, si le chiffre total des importations suisses de filés de laine a baissé, nos exportations sur ce pays se sont pourtant maintenues, à peu de chose près, au niveau de 1932 (3.708 quintaux à cette époque), alors que les exportations allemandes sont tombées au tiers de ce qu'elles étaient cette même année. Nous sommes devenus, pour ces articles, le premier fournisseur de la Suisse, prenant ainsi la place qu'occupèrent longtemps nos concurrents allemands... »

L'

AGENCE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

publie le 23 février les renseignements suivants sur la mise en activité de l'industrie d'aviation helvétique :

« Les études préliminaires pour la création, en Suisse, d'une industrie nationale d'aviation sont terminées : une société au capital de 5 millions de francs va être fondée sous le titre de « Pilatus », société anonyme suisse pour la construction d'avions.

« Les usines seront construites aux environs du Bürgenstock, sur le lac des Quatre-Cantons. On creusera d'immenses galeries dans la montagne : les halles de montage seront mobiles et pourront, en cas d'alerte, être rentrées entièrement dans les galeries, à l'abri ainsi de toute attaque aérienne... »

Les événements économiques français vus par la presse suisse

A la

Neue Zürcher Zeitung

On ne se contente pas de poser des questions, seraient-elles même économiques ; on cherche à y répondre en s'entourant de tous les renseignements nécessaires.

Le 1^{er} février, elle publie un article intitulé « Tentative de renforcement de la confiance ». De l'introduction, nous extrayons le passage suivant :

« ... Le fait que la tenue du marché du franc se trouve dans un contraste flagrant avec l'atmosphère de la Bourse donne un poids particulier aux efforts officiels. Il est sûr qu'on pouvait observer sur une certaine échelle ces jours derniers, sur différentes places continentales, avant tout à Amsterdam et à Bruxelles, le « transfert de sûreté » de capitaux et l'achat de biens fonds et d'immeubles à l'intérieur de la France. On peut voir dans ces transactions une preuve que la confiance dans le développement de l'économie et des finances de la France ne diminue pas dans les pays voisins étrangers... »

Dans un article sur le marché français des céréales, paru le 3 février, nous découpons la conclusion suivante :

« ... Vue sous l'angle de la politique intérieure, une politique agricole, qui ne satisfait pas aux désirs des agriculteurs, ne paraît pas portative. A la lumière des événements extérieurs, des points de vue d'économie militaire... peuvent donner naissance à une toute autre appréciation du problème des excédents de blé... »

Le 7 du même mois, elle publie une étude sur les récents décrets de détente fiscale et situe ainsi ces mesures dans le cadre du programme de redressement français :

« La continuité avec laquelle l'action d'épuration de M. Paul Reynaud se poursuit au milieu d'une tension de la politique mondiale, mérite de retenir l'attention. Non pas seulement parce qu'elle apporte un témoignage à la confiance que le Ministre des Finances français place dans le succès de son œuvre d'assainissement, mais aussi parce qu'elle conduit à tenir compte du fait que, vu le développement défavorable de la situation extérieure, l'efficacité de chaque mesure d'ordre économique ou financier est mise en question dès l'abord. Ainsi le rythme des émissions est accéléré par la restauration de la rentabilité de l'économie, la limitation provisoire des émissions pour l'Etat et les allégements fiscaux récemment décidés... »

Enfin, le 23, nous trouvons dans un article intitulé « L'essor dirigé de la France », cette prévision sur l'orientation future de l'économie française :

« ... L'évolution future de l'économie française se meut moins dans la direction du libéralisme dans le sens classique du terme que dans celle d'une synthèse de l'action économique de l'Etat et de l'action des corporations économiques autonomes des patrons et des syndicats d'ouvriers... »

La Patrie Suisse

a publié, dans son numéro du 4 février, un article sur Le Havre et Marseille, « deux grands ports français qui relient la Suisse et le monde ». Un passage du premier, signé Jacqueline du Pasquier, trouve naturellement sa place dans ce numéro de la Revue Economique franco-suisse consacré aux relations des 3^e et 4^e régions économiques françaises avec la Suisse :

« Il n'y a pas si longtemps, à peine quelque vingt ans, Marseillais, Bordelais et Rouennais souriaient d'un air méprisant quand on nommait devant eux Le Havre. Une ville datant de François I^r, sans passé, sans tradition, prétendre à de l'importance ! Se moquer et rire, telle était la meilleure réponse.

« ... Que fallait-il pour que l'on voulût bien reconnaître sa grandeur ? Un nom qui frappât l'imagination. Le président Herriot le trouva, le jour où il baptisa Le Havre « Porte océane ». Musset, en écrivant : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », n'avait pas prévu qu'un port représente précisément cette porte toujours ouverte et jamais fermée. »

Les événements économiques franco-suisses vus par la presse des deux pays

Dans

L'ORDRE

du 17 février, M. Roland Staub exprime, sous la rubrique « Chronique suisse », une certaine amertume en examinant l'état des rapports économiques franco-suisses :

« ... N'est-il pas contraire à la bonne harmonie que, chaque fois que la France sollicite des Suisses une augmentation d'un contingentement, ce qui lui est toujours accordé, il n'y ait que rarement reciprocité. Dernièrement encore, nous nous sommes empressés à satisfaire un désir des vignerons français en leur permettant de nous envoyer 30.000 hectolitres de vins rouges, d'une valeur de plus de 5 millions de francs. Mais si, à tout hasard, les paysans des Alpes helvétiques se permettaient d'envisager une augmentation du contingentement français pour leur fromage de Gruyères et de l'Emmenthal, fromages qui, comme le Roquefort, ne peuvent avoir de véritable saveur que s'ils ont été préparés dans les lieux où ils sont nés, recevraient-ils satisfaction?... »

